

74^e réunion du Comité permanent
5-7 mars 2018

Point 8 de l'ordre du jour

**Exposé relatif au Pacte mondial sur les réfugiés et aux préparatifs
du premier Forum mondial sur les réfugiés**

M. Daniel Endres, Directeur de la Division de la résilience et des solutions, Mme Ritu Shroff, Chef du Service d'évaluation et Mme Perveen Ali, Conseillère principale chargée des politiques (protection) parleront au Comité du Pacte mondial sur les réfugiés et des préparatifs du premier Forum mondial sur les réfugiés. Les principales questions devant être abordées sont indiquées ci-dessous.

I. Mise à jour relative au Pacte mondial sur les réfugiés

- Le 17 décembre 2018, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution [73/151](#), approuvant le Pacte mondial sur les réfugiés, tel que présenté par le Haut Commissaire dans la deuxième partie de son rapport annuel de 2018 à l'Assemblée générale.
- L'approbation du Pacte mondial sur les réfugiés marque une nouvelle étape dans les efforts collectifs et globaux déployés pour apporter des réponses inclusives et durables aux situations de réfugiés, dans la mesure où elle permet d'avoir un modèle pour veiller à ce que les réponses puissent mieux satisfaire les besoins des réfugiés et de leurs communautés d'accueil.
- Le HCR œuvre à travers ses Divisions, ses Bureaux, ses bureaux régionaux et ses bureaux-pays pour traduire, en collaboration avec ses partenaires et les principales parties prenantes, le Pacte mondial sur les réfugiés en actes concrets.
- Comme outil opérationnel, le Pacte mondial sur les réfugiés guidera l'application constante des réponses globales dans les 15 pays ayant été les premiers à mettre en œuvre l'approche depuis 2016.
- Le HCR s'inspire des leçons tirées de la mise en œuvre du Cadre d'action global pour les réfugiés dans ces situations pour élargir l'application des réponses globales aux principales opérations.
- Les principales conclusions et leçons tirées de l'application du Cadre d'action global pour les réfugiés ont été réunies dans le document suivant : [Two Year Progress Assessment of the CRRF Approach: September 2016 – September 2018](#) [uniquement en anglais].
- Ces leçons plaident en faveur d'un meilleur affinement et d'une meilleure application des outils prévus dans le Pacte mondial sur les réfugiés, pour passer de la phase pilote du Cadre d'action global pour les réfugiés de 2016-2018 à une application plus générale du Pacte mondial sur les réfugiés en 2019 et au-delà.

II. Mise à jour relative aux préparatifs du premier Forum mondial sur les réfugiés

- Il est prévu dans le Pacte mondial sur les réfugiés que le suivi et l'examen des progrès accomplis dans l'atteinte de ses objectifs se feront au plan mondial dans le cadre du Forum mondial sur les réfugiés devant se tenir au niveau ministériel tous les quatre ans, avec des réunions de hauts responsables tous les deux ans entre les forums.
- Le premier Forum mondial sur les réfugiés aura lieu les 17 et 18 décembre 2019 à Genève. Il sera coconvoqué et coabrité par le Haut Commissaire et un ou plusieurs États.
- Le Forum aura trois principaux volets : i) une réunion ministérielle où les États et les autres parties prenantes pourront annoncer leurs engagements et contributions pour l'atteinte des objectifs du Pacte ; ii) une plateforme de partage des bonnes pratiques et de recherche des moyens permettant un partage accru des responsabilités ; et iii) l'occasion d'évaluer les progrès accomplis pour atteindre les objectifs du Pacte.

- Pour encourager l'annonce d'engagements et de contributions, y compris au niveau régional, un système de co-parrainage sera mis en place pour donner aux États et aux autres parties prenantes l'occasion de jouer le rôle de « champion » du premier Forum. De plus amples informations à ce sujet seront fournies avant la tenue de la première réunion préparatoire.
- En préparation du premier Forum mondial sur les réfugiés, trois réunions préparatoires avec les États Membres des Nations Unies et d'autres parties prenantes auront lieu le 29 mars, le 25 juin et le 14 novembre 2019. Un ordre du jour annoté et des documents d'informations seront communiqués avant la tenue de chaque réunion.
- À la réunion préparatoire du 29 mars seront examinées les modalités d'engagement et de contribution, ainsi que les indicateurs de progrès vers l'atteinte des objectifs du Pacte.
- Un exposé sur les préparatifs du Forum mondial sur les réfugiés sera également présenté lors des 75^e et 76^e réunions du Comité permanent de 2019.
- Les invitations aux réunions préparatoires seront adressées aux États Membres et aux États observateurs non membres des Nations Unies ; aux organismes intergouvernementaux et spécialisés concernés avec lesquels le Secrétaire général a établi une relation de travail ; aux organisations non gouvernementales ayant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies ou membres du Conseil international des agences bénévoles (ICVA) ; et à d'autres parties prenantes.

HCR, 27 février 2019